

Vœu

Soumis au vote du CDAS du 15 mars 2011

Le projet national de réorganisation des services sociaux va aboutir à la quasi disparition des délégations départementales de l'action sociale.

Devant la dégradation permanente des conditions de travail, l'action sociale est un des derniers remparts permettant aux agents d'atténuer leur mal vivre au quotidien.

Son rôle est primordial et sa proximité indispensable.

C'est pourquoi, le comité départemental, réuni ce jour :

- apporte son soutien plein et entier aux personnels des délégations**
- condamne fermement ce projet de réorganisation**
- et en demande le retrait pur et simple .**